



Le projet Canal Seine-Nord Europe avance

## Réalisation de sondages géotechniques dans votre commune

### Etudes de la composition des sols pour préciser le projet

Les sondages géotechniques permettent de :

- Connaître la nature des sols rencontrés ;
- Dimensionner les remblais, les déblais et les fondations d'ouvrages d'art ;
- Evaluer le niveau des nappes phréatiques.

Les données recueillies alimenteront les études d'avant-projet qui débuteront en 2019.



Machine pour réaliser les sondages carottés

### Un interlocuteur unique mandaté pour accompagner les occupations temporaires



Réalisation de sondages sur des voies publiques

Ces interventions nécessitent l'occupation pour une courte période d'un certain nombre de sites correspondant aux emprises envisagées du futur Canal Seine-Nord Europe.

Afin d'impacter le moins possible les parcelles agricoles, la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) a cherché à positionner les points de sondages au maximum sur des voies publiques.

Pour préparer la réalisation des sondages, une entreprise prestataire de la SCSNE, SYSTRA Foncier, est missionnée pour prendre contact avec les propriétaires concernés (*collectivités locales, propriétaires privés et exploitants agricoles*) et réaliser les états des lieux d'entrée.

### Un dialogue renforcé avec la profession agricole

La réalisation de ces sondages fait l'objet d'un accord particulier avec la profession agricole. Des protocoles d'accord ont été conclus avec les organisations professionnelles dès les années 2000.

Les conditions d'intervention sur site sont définies entre la SCSNE et la profession agricole. Une convention indemnitaire garantit aux agriculteurs la prise en compte intégrale du préjudice éventuellement subi (*perte de culture, dégâts liés au passage des engins...*). Elle prévoit aussi les modalités de pénétration sur les terrains.



Réalisation de sondages sur des parcelles agricoles

Partenaires financiers :



Cofinancé par l'Union européenne  
Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe

SOCIÉTÉ  
DU CANAL  
SEINE-NORD  
EUROPE